



**Fédération Française de Billard**

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

# **DISPOSITIONS FINANCIERES**

## **SAISON 2025/2026**



## TABLE DES MATIERES

I - DISPOSITIONS GENERALES	4
1. Tarifs cotisations et licences clubs et salles	4
2. Forfait fédéral - indemnisation des joueurs pour les championnats de France	5
3. Indemnisation des joueurs pour les compétitions de niveau international	6
4. Indemnisation des dirigeants	6
5. Indemnisation clubs recevant des formations fédérales DECF et stages été	6
6. Demandes d'organisation des compétitions fédérales	7
7. Demandes d'organisation des compétitions internationales	7
8. Cautions émises par chèques à l'ordre de la FFB	7
9. Dotations fédérales compétitions nationales et internationales	7
10. Engagements individuels payés à la FFB	7
11. Formations fédérales	7
12. Primes distribuées	7
13. Médailles	8
14. Draps – billes	8
II - DISPOSITIONS FINANCIERES AMERICAIN	9
1. COMPETITIONS NATIONALES	9
1.1 Demi-finales des championnats de France nord et sud	9
1.2 Finales des championnats de France	9
1.3 Tournois nationaux N1	10
1.4 Tournois nationaux masters	10
1.5 Tournoi qualificatif féminin	11
1.6 Compétitions par équipes	11
2. COMPETITIONS INTERNATIONALES	12
III – DISPOSITIONS FINANCIERES BLACKBALL	13
1. Déclaration annuelle des joueurs Blackball Master	13
2. Déclaration des équipes pour les championnats de France	13
2.1 Equipes DN1/DN2/DN3 – circuit national	13



## Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

2.2 Equipes régionales	13
3. Finales des championnats de France	14
3.1 Défraiements des officiels/DJ/Arbitres	14
3.2 Formalités pour le club organisateur	14
4. Coupe de France	15
4.1 Défraiements des officiels/DJ/arbitres	15
4.2 Formalités pour le club organisateur	15
5. Tournois nationaux	16
5.1 Défraiements officiels/Dj/arbitres	16
5.2 Formalités organisateur	16
5.3 Droits d'engagements et redistribution	16
IV – DISPOSITIONS FINANCIERES CARAMBOLE	19
1. FINALES NATIONALES	19
1.1. Finales nationales organisées à l'intérieur du club	19
1.2. Finale nationale organisée à l'extérieur du club	19
1.3. Equipes de clubs	20
1.4. Délégué Fédéral	21
2. TOURNOIS NATIONAUX	22
3. COMPETITIONS INTERNATIONALES	23
3.1. Demande d'organisation	23
3.2. Participation de la FFB aux joueurs sélectionnés par la FFB	23
3.3. Coupes d'Europe des clubs (JDS/3B/5Q)	23
V – DISPOSITIONS FINANCIERES SNOOKER	24
1. COMPETITIONS NATIONALES	24
1.1 Déclaration annuelle des joueurs Snooker Masters	24
1.2 Tournois "Snooker Masters Tour"	24
1.3 Tournois nationaux (Mixte / Seniors / Féminines)	25
1.4 Championnats de France / Coupe de France / Play-Off	25
2. COMPETITIONS INTERNATIONALES	25



# I - DISPOSITIONS GENERALES

## 1. Tarifs cotisations et licences clubs et salles

<b>Clubs et licenciés via clubs</b>	Coût pour le club ou le licencié	Part FFB	Part ligue	Part comité
Cotisation club	variable	50	variable*	variable*
Licence + de 21 ans	variable	49	variable*	variable*
Licence + de 21 ans découverte	variable	28	variable*	variable*
Licence - de 21 ans	variable	9	variable*	variable*
Licence handibillard	variable	10	Néant	Néant
<b>Salles partenaires et licenciés via salles partenaires</b>	Coût pour la salle ou le licencié	Part FFB	Parts ligue et comité	Part salle partenaire
Cotisation salle partenaire	100	50	50	Non
Licence + de 21 ans	69	39	20	12
Licence - de 21 ans	20	7	7	6

\* Part votée par l'AG de l'instance déconcentrée

"Part ligue", "Part comité" et « part salle partenaire » correspondent aux montants rétrocédés par la FFB à chaque entité.

"Parts ligue et comité" correspondent au montant versé par la FFB à la ligue, celle-ci pouvant en rétrocéder une part au comité.

Les clubs utilisent le logiciel de prise de licences en ligne accessible directement sur le site fédéral : [www.ffbillard.com](http://www.ffbillard.com) espace clubs et licenciés. Ils renouvellent leur affiliation et commandent les licences pour leurs joueurs. Les clubs peuvent régler soit par carte bancaire, soit par prélèvement.

La Fédération procède à une clôture chaque fin de mois et prélève les parts fédérales, ligue et comité départemental pour les clubs ayant choisi cette option\*. Elle procède ensuite aux virements des parts respectives vers les organes déconcentrés.

Impayés de prélèvement club :

En cas de rejet d'un prélèvement, les frais d'impayés de retraitement et de représentation s'élèvent à 20 euros.

\*certains clubs règlent directement par CB lors de la saisie.



## 2. Forfait fédéral - indemnisation des joueurs pour les championnats de France

Les défraiements ne concernent que les compétitions féminines, catégories jeunes et handibillard. Ils sont calculés à 33% du barème fédéral.

Le secrétariat fédéral établit les notes de frais de chaque participant (calcul du kilométrage par internet Mappy : parcours le plus court entre l'adresse du club et l'adresse du lieu de compétition) *et envoie par mail* la fiche récapitulative et les fiches individuelles des joueurs à l'organisateur de la compétition.

Si deux joueurs sont issus du même club, un seul trajet est compté sur la base d'une voiture.

C'est l'organisateur qui, en fin de compétition, règle chaque participant par *chèque*. Il retourne ensuite le document émargé au secrétariat fédéral. Celui-ci procède alors au remboursement vers le club. Le joueur conserve sa fiche récapitulative qu'il peut présenter à son club, son comité départemental et sa ligue pour obtenir un complément.

NB : procédure non effective pour les championnats de France blackball. Les virements se font après la dernière compétition en juillet (envoi vers les clubs).

Pour les joueurs venant des territoires d'Outre-mer, un forfait de 200 € / joueur est appliqué dans la limite de 8 joueurs et un joueur handibillard pour chaque finale de France.

Pour les joueurs venant de Corse, un forfait de 100 € / joueur est appliqué dans la limite de 8 joueurs pour le championnat de France Blackball.

Qualité	Durée en jours	Nbre de trajets	Barème kilométrique k	Nuitées	Repas	Base fédérale	Remboursement nuitées+repas maxi 33%	Nbre de trajets
			0,30 €	27,40 €	13,70 €	100%	33%	
Joueur	2	2	k < 101	0		41,10 €	13,56 €	2
		1	101 < k < 401	1	3	68,50 €	22,61 €	1
		1	k > 400	2		95,90 €	31,65 €	1
	3	3	k < 101	0		68,50 €	22,61 €	3
		1	101 < k < 401	2	5	123,30 €	40,69 €	1
		1	k > 400	3		150,70 €	49,73 €	1
	4	4	k < 101	0		95,90 €	31,65 €	4
		1	101 < k < 401	3	7	178,10 €	58,77 €	1
		1	k > 400	4		205,50 €	67,82 €	1
	5	5	k < 101	0		123,30 €	40,69 €	5
		1	101 < k < 401	4	9	232,90 €	76,86 €	1
		1	k > 400	5		260,30 €	85,90 €	1



Tout joueur abandonnant en cours d'épreuve, sans motif justifié et reconnu valable, n'aura droit à aucune indemnité. De même, un joueur arrivant sur les lieux de l'épreuve après le délai prévu n'aura droit à aucun défraiement.

### **3. Indemnisation des joueurs pour les compétitions de niveau international**

Les dispositions sont formulées par écrit aux joueurs qualifiés.

Les joueurs non pris en charge par la Fédération reçoivent une facture et doivent s'engager à rembourser avant le départ pour la compétition. En effet, les instances internationales regroupent les inscriptions, réservations des fédérations et les facturent à celles-ci.

### **4. Indemnisation des dirigeants**

100 % de la base fédérale, sans justificatif, sur la même base que les joueurs, tableau ci-dessus. Sur présentation de justificatifs, montant plafonné à 19 € pour les repas et 50 € pour les nuitées. Prise en charge des frais de parking et/ou péage.

Chaque dirigeant envoie au secrétariat fédéral sa note de frais (avec justificatifs) en utilisant le bordereau de demande de remboursement ou le bordereau d'abandon de frais. Le règlement se fait par virement. Le montant pris en charge dans le cadre des délégations peut être plafonné selon les disciplines et les compétitions.

Le barème kilométrique applicable aux frais engagés personnellement pour une activité bénévole dans le cadre d'un abandon de frais est actualisé par l'administration fiscale, chaque année en avril.

Le bénévole doit fournir une copie de sa carte grise (barème selon puissance fiscale du véhicule).

Les sélectionneurs sont indemnisés sur la même base.

Dans le cadre de l'engagement écoresponsable de la FFbillard, les personnes convoquées devront utiliser la plateforme HAVAS en privilégiant les transports en communs (bus et train) ou la location de voiture. Le covoiturage est également encouragé.

Les frais de déplacements seront pris en charge sur la base du tarif SNCF 2ème classe.

Les déplacements en voiture particulière devront au préalable faire l'objet d'une validation par la FFBillard.

Après cette validation, ils seront remboursés sur la base de 0,30 € du km et plafonnés à 1 500 km A/R. Le demandeur devra fournir la carte grise du véhicule.

### **5. Indemnisation clubs recevant des formations fédérales DECF et stages été**

150 € / jour si week-end

100 € / jour si semaine



## **6. Demandes d'organisation des compétitions fédérales**

Les demandes d'organisation pour la saison suivante doivent être transmises au secrétariat fédéral pour le 30/06 au plus tard. Elles doivent comporter l'avis de la ligue.

Informations obligatoires : correspondant de la compétition, nombre de tables servant à la compétition, couleur des draps, billardiens, et lieu de livraison si éligible contrats Saluc et Simonis.

## **7. Demandes d'organisation des compétitions internationales**

Les demandes doivent parvenir à la FFB avant le 31/01 pour la saison suivante : aide fédérale : 1500 €. Les droits d'organisation sont à la charge du club.

## **8. Cautions émises par chèques à l'ordre de la FFB**

Les cautions adressées à la FFB par chèques sont libellés à l'ordre de :

FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD

et envoyés à :

Fédération Française de Billard - CS 42202 - 03202 VICHY CEDEX

## **9. Dotations fédérales compétitions nationales et internationales**

Les dotations prévues sont adressées après la compétition sous réserve de réception par le secrétariat fédéral de l'accord du président de la commission sportive.

## **10. Engagements individuels payés à la FFB**

La période d'inscription aux tournois nationaux est définie dans chaque code sportif de chaque discipline. Les disciplines blackball, américain et snooker bénéficient du paiement en ligne par CB via le logiciel cuescore accessible depuis le site fédéral.

## **11. Formations fédérales**

CFA	30 €	Renouvellement : offert
DFI	90 €	Clubs labellisés : offert
Entraîneur de club	90 €	Clubs conventionnés « avenir » : offert
DECF	300 €	Pour devenir membre ETR ou DTN : offert
Diplômes dérivés (deux modules)	150 €	Pour devenir membre ETR ou DTN : offert

## **12. Primes distribuées**

Le total des primes correspond à la somme des montants des engagements auquel peuvent se rajouter une dotation fédérale et un abondement organisateur.

Les primes sont versées en fin de compétition contre émargement du joueur.



Pour les droits d'inscriptions payés en ligne (compétitions billards à poches), la FFBillard effectuera un virement au club organisateur, une semaine avant le début de la compétition, correspondant au montant des engagements, ainsi que sa dotation éventuelle.

Tous les tableaux de distribution émargés sont retournés à la FFB accompagnés d'un chèque pour les primes non versées (départ anticipé).

### Primes à la performance :

PRIMES A LA PERFORMANCE catégories femmes et hommes	OR	ARGENT	BRONZE
Championnats du Monde individuel	1 500 €	1 000 €	500 €
Championnats du Monde par équipes nationales	600 €	450 €	300 €
Championnats d'Europe par équipes nationales	400 €	300 €	200 €
Championnats d'Europe individuel	600 €	450 €	300 €
Jeux Mondiaux (World Games)	1 500 €	1 000 €	500 €

PRIMES A LA PERFORMANCE catégories jeunes et vétérans	OR	ARGENT	BRONZE
Championnats du Monde individuel	800 €	500 €	300 €
Championnats du Monde par équipes nationales	400 €	250 €	150 €
Championnats d'Europe par équipes nationales	400 €	250 €	150 €
Championnats d'Europe individuel	500 €	300 €	150 €

Une prime ne peut être débloquée que si l'épreuve concernée compte au moins 8 sportifs représentant au moins 5 nations.

### 13. Médailles

Les présidents des commissions sportives indiquent leurs besoins en médailles au secrétariat fédéral pour le 15/08 au plus tard.

La FFB adresse les médailles au club organisateur un mois avant la compétition. L'adresse d'envoi est celle figurant dans le logiciel de gestion des licences, soit « contact courrier » ou à défaut celle figurant sur la fiche club.

### 14. Draps – billes

Pour les compétitions dotées grâce au partenariat avec Simonis et Saluc, le matériel est envoyé au club soit directement, soit par l'intermédiaire de son billardier.

Le secrétariat envoie le matériel publicitaire qui doit être affiché dans la salle (autocollants sur les billards, bannières publicitaires sur les murs et logos sur les programmes, flyers). En début de saison, le secrétariat fédéral adresse par mail, aux organisateurs les logos de la FFB et des partenaires.





## II - DISPOSITIONS FINANCIERES AMERICAIN

### 1. COMPETITIONS NATIONALES

#### 1.1 Demi-finales des championnats de France nord et sud

Les compétitions se déroulent sur 4 jours consécutifs.

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

#### 1.2 Finales des championnats de France

Les finales U17 et U23 se déroulent sur 2 jours.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueur	Voir dispositions générales 1.3
Arbitre	Maximum 350 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 160 € à répartir entre les officiels (justificatifs)
Délégué	Maximum 160 € par finale (justificatifs)

Les finales féminines se déroulent sur 4 jours consécutifs.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueuse	Voir dispositions générales 1.3
Arbitre	Maximum 300 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)
Délégué	Maximum 160 € par finale (justificatifs)

Les finales mixtes Masters se déroulent sur 5 jours.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueur	Voir dispositions générales 1.3
Arbitre	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)
Délégué	Maximum 160 € par finale (justificatifs)



Les finales mixtes NI se déroulent sur 4 jours avec la participation des joueurs de l'Outre-mer.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueur	Voir dispositions générales I.3
Arbitre	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)
Délégué	Maximum 160 € par finale (justificatifs)

### 1.3 Tournois nationaux N1

Tous les droits d'engagement sont reversés à la fin du tournoi.

L'organisateur et /ou la CNA a (ont) la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Intervenants	Droits d'engagement	Forfait non excusé	Primes d'engagement		
48 joueurs	50 €	60 €	1er	600 €	
			2e	400 €	
			3e et 4e	200 € x 2	
			5e à 8e	100 € x 4	
			9e à 16e	50 € x 8	

*Le montant des primes est susceptible d'augmenter en fonction du nombre de joueurs inscrits à chaque TN.*

#### Participation au remboursement des frais du ou des directeur(s) de jeu/délégué:

Intervenants	Nbre	Défraiements FFB
Directeur de jeu	1 ou 2	forfait de 200 € à répartir entre les officiels
Arbitres	2	Maximum 200 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)

### 1.4 Tournois nationaux masters

Tous les droits d'engagement sont reversés à la fin du tournoi.

L'organisateur et /ou la CNA a (ont) la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Intervenants	Droits d'engagement	Forfait non excusé	Primes d'engagement		
16 joueurs	100 €	60 €	1er	1 000 €	
			2e	600 €	
			3e et 4e	350 € x 2	
			5e à 8e	150 € x 4	

*Le montant des primes est susceptible d'augmenter en fonction du nombre de joueurs inscrits à chaque TN.*

**Dotation fédérale : 400 € + 1 000 € (sponsoring Predator)**

**Participation au remboursement des frais du ou des directeur(s) de jeu/délégué:**



Intervenants	Nbre	Défraiements FFB
Directeur de jeu	1 ou 2	forfait de 100 € à répartir entre les officiels
Arbitres	2	Maximum 200 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)

### 1.5 Tournoi qualificatif féminin

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

### 1.6 Compétitions par équipes

Tous les droits d'engagement sont reversés à la fin du tournoi.

L'organisateur et /ou la CNA a (ont) la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Dotation fédérale : 500 €.

Compétition	Intervenants	Droits engagement	Primes d'engagement		
			classement	% par équipe	simulation
COUPE DE FRANCE DES CLUBS	équipe	120 €			simulation 16 équipes
			1	36 %	870 €
			2	18 %	435 €
			3 à 4	9 %	227 €
			5 à 8	7 %	165 €
SCOTCH DOUBLE CUP	équipe	80 €			simulation 32 équipes
			1	36 %	1100 €
			2	18 %	550 €
			3 à 4	9 %	289 €
			5 à 8	7 %	208 €

#### Participation au remboursement des frais des officiels / directeurs de jeu et du délégué:

Même défraiements pour les 2 compétitions.

Intervenants	Nbre	Défraiements FFB
Officiel/DJ	1 ou 2	Maximum 160 € à répartir entre les officiels(justificatifs)
Arbitres		Maximum 350 € entre les arbitres(justificatifs)
Délégué		Maximum de 160 € (justificatifs)



### **Dotation draps et jeux de billes**

<b>Intitulé</b>	<b>Jeu de billes</b>	<b>Draps</b>
Championnat de France masters	8	8
Championnat de France féminines / U23	8	8
Championnat de France U17	4	4
Championnat de France N1	8	8

## **2. COMPETITIONS INTERNATIONALES**

### ***Participation de la FFB pour les joueurs sélectionnés par la FFB :***

Les frais de séjour et de déplacement sont pris en charge par la FFB suivant les modalités et dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévues pour chaque championnat international.



## III – DISPOSITIONS FINANCIERES BLACKBALL

Dotation en draps et billes pour toute la saison : 40 draps et 40 jeux de billes.

### 1. Déclaration annuelle des joueurs Blackball Master

Envoi du chèque de caution avant fin juillet avec le dossier complet (voir dispositions générales paragraphe 7).

Inscription sur le logiciel à chaque tournoi par carte bancaire. Le droit annuel d'engagement est facturé au club.

Intervenants	Caution annuelle non encaissée	Droit annuel d'engagement	Inscription par tournoi
Joueur master	150 €	50 €	75 €

### 2. Déclaration des équipes pour les championnats de France

#### 2.1 Equipes DN1/DN2/DN3 – circuit national

La date limite d'engagement annuel d'une équipe est fixée au 31 juillet.

**Une facture sera établie au nom du club début septembre pour un règlement au plus tard le 30 septembre.**

#### 2.2 Equipes régionales

Le bordereau de déclaration et le chèque des droits de déclaration libellé à l'ordre de la ligue d'appartenance sont envoyés à cette même ligue qui doit transmettre un bordereau récapitulatif au secrétariat fédéral pour le 30/09 au plus tard.

Le secrétariat fédéral émettra ensuite une facture globale pour chaque ligue.



	Droit annuel d'engagement	Droit annuel d'engagement	Primes annuelles			
	Circuit régional	Circuit national	Classt	DN1: 8800 €	DN2: 6300 €	DN3: 4550 €
Equipes de club	55 € *	<u>DN1 =500 €</u> <u>DN2=400 €</u> <u>DN3=400€</u>	1er	2 200 €	1 500 €	1 200 €
			2	1 800 €	1 200 €	900 €
			3	1 450 €	1 000 €	700 €
			4	1 150 €	800 €	500 €
			5	900 €	600 €	400 €
			6	650 €	500 €	350 €
			7	400 €	400 €	300 €
			8	250 €	300 €	200 €

\*sauf pour les 24 équipes DN3 nationales qui participent également au niveau régional, qui sont exonérées de ce droit d'engagement **fédéral de 55 €**.

### 3. Finales des championnats de France

#### 3.1 Défraiements des officiels/DJ/Arbitres

Voir tableau en annexe 1.

#### 3.2 Formalités pour le club organisateur

Voir tableau en annexe 2.



## 4. Coupe de France

Intervenants	Droits engagement	Primes d'engagement
Equipes	0 €	<b><u>Coupe équipes 3440 €</u></b>
		<b>1er</b>   1 000 €
		<b>2eme</b>   600 €
		<b>3 à 4</b>   350 €
		<b>5 à 8</b>   175 €
		<b>9 à 16</b>   55 €
Joueurs	15 €	<b><u>Coupe individuelle 3900€</u></b>
		<b>1er</b>   1 500 €
		<b>2eme</b>   700 €
		<b>3 à 4</b>   350 €
		<b>5 à 8</b>   150 €
		<b>9 à 16</b>   50 €

Les équipes DN3 niveau national sont autorisées à participer gratuitement aux épreuves qualificatives exclusivement pour la Coupe de France.

### 4.1 Défraiements des officiels/DJ/arbitres

Voir tableau en annexe 1

### 4.2 Formalités pour le club organisateur

Voir tableau en annexe 2



## **5. Tournois nationaux**

### **5.1 Défraiements officiels/Dj/arbitres**

Voir tableau en annexe 1

### **5.2 Formalités organisateur**

Voir tableau en annexe 2

### **5.3 Droits d'engagements et redistribution**

L'annulation d'une inscription est remboursable si celle-ci survient 7 jours entiers avant la date limite des inscriptions.

Une annulation ou un forfait signalé après ce délai n'est pas remboursable sauf en cas de force majeure, à condition que le justificatif soit fourni dans un délai de 48h.

Les primes sont versées sur place par l'organisateur. Pour les joueurs ou équipes qui n'ont pas récupéré leurs primes sur place, le secrétariat FFB effectuera un virement aux clubs des joueurs à l'issue du tournoi uniquement pour les primes égales ou supérieures à 50 €. Les primes inférieures à 50 € seront perdues.

**Conditions pour recevoir les primes :**

- **Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire**
- **Présenter une pièce d'identité**
- **Pour les mineurs, se présenter avec son accompagnateur**





## Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

TOURNOI MASTER		
Droits engagement	Primes de résultat	
<b>75 €</b>	<b><u>6 100 €</u></b>	
	<b><i>Vainqueur</i></b>	1 500 €
	<b><i>Finaliste</i></b>	1 000 €
	<b><i>½ finale</i></b>	600 €
	<b><i>¼ finale</i></b>	300 €
	<b><i>1/8 finale</i></b>	150 €

TOURNOI MIXTE		
Droits engagement	Primes de résultat	
<b>37 €</b>	<b><u>4 380 €</u></b>	
	<b><i>Vainqueur</i></b>	1000 €
	<b><i>Finaliste</i></b>	700 €
	<b><i>½ finale</i></b>	350 €
	<b><i>¼ finale</i></b>	175 €
	<b><i>1/8 finale</i></b>	80 €
	<b><i>1/16 finale</i></b>	40 €

**Tournois juniors et handibillard** : Droits d'engagement : 7 € / Pas de primes de résultat

Tournois spécifiques, droits d'engagements : 20 €

TOURNOI NATIONAL SPECIFIQUES (féminines, espoirs et vétérans)			
Vainqueur	250 €	1	250
Finaliste	150 €	1	150
1/2 finale	80 €	2	160
1/4 de finale	40 €	4	160
<b>Total</b>			<b>720 €</b>

TOURNOI NATIONAL SPECIFIQUES (si moins de 24 joueurs)			
Vainqueur	250 €	1	250
Finaliste	130 €	1	130
1/2 finale	50 €	2	100
1/4 de finale	20 €	4	80
<b>Total</b>			<b>560 €</b>

TOURNOI NATIONAL SPECIFIQUES vétérans si + 40 joueurs			
Vainqueur	375 €	1	375
Finaliste	225 €	1	225
1/2 finale	120 €	2	240
1/4 de finale	60 €	4	120
<b>Total</b>			<b>1 080 €</b>



## Annexe 1. Défraiements officiels/Dj/arbitres

DEFRAIEMENTS Officiels (table de marque)/DJ/arbitres sur présentation fiche émargement									
Intervenants	Finale Championnat France			Coupe de France			Tournois nationaux		
	N b	Deplact/nuitées	Repas*	N b	Deplact/nuitées	Repas*	Nb	Deplact/nuitées	Repas*
Officiels CNB/DJ	4	Sur justificatifs : maxi 260€	20€/jour	4	Sur justificatifs maxi 120€	20€/jour	4	sur justificatifs : maxi 230€	20€/jour
Arbitres CNB	3	Surjustificatifs : maxi 260€	20€/jour	3	Sur justificatifs maxi 120€	20€/jour	3	sur justificatifs : maxi 230€	20€/jour
Arbitres assesseurs		*	10€/jour		*	10€/jour		*	10€/jour
Arbitres de temps							24	10 €	

\* Pris en charge par l'organisateur

\*\* lorsque l'officiel responsable de la table de marque et les 3 arbitres ne font pas de compétition ou ne sont pas accompagnateurs de joueurs, il n'y a pas de plafonnement kilométrique (limité à un total de 2 400 € pour l'ensemble des officiels et arbitres par compétition (championnat de France et tournois nationaux)).

## Annexe 2. Formalités pour l'organisateur

FORMALITES POUR LE CLUB ORGANISATEUR			
chèque* organisateur correspondant à	Finales Championnat France	Coupes de France	Tournois nationaux
caution organisation	1 500 €	0 €	1 500 €
caution déroulement	500 €	<i>pas de caution</i>	500 €
droit organisation**	1 500 €	1 500 €	2 500 €

\* voir dispositions générales (paragraphe 7)

\*\* montage des billards inclus



## IV – DISPOSITIONS FINANCIERES

### CARAMBOLE

#### 1. FINALES NATIONALES

##### 1.1. Finales nationales organisées à l'intérieur du club

Ci-dessous, la participation de la FFB pour chaque phase finale :

Intitulé	Jeu de billes <sup>(1)</sup>	Draps <sup>(3)</sup>	Dotation fédérale
U21 – U17 – U25	oui		400 €
Partie Libre et 3B - Dames	oui	2	400 €
Cadre 47/2, 1B et 5Q - Masters	oui	4 <sup>(2)</sup>	700 €
Cadre 71/2 et Artistique - Masters	oui	2	500 €
Nationale 1, 2 et 3 (JDS, 3B et 5Q)	oui		400 €
Nationale 1 Artistique (Challenge COYRET)	oui		400 €
Criterium régional	oui		800 €

(1)de la qualité spécifique à chaque mode de jeu. Finale à 8 ou 12 joueurs : 2 jeux. Finale à 16 ou plus : 4 jeux. Finale regroupée avec 2 spécialités : 4 jeux. Finale regroupée avec 3 spécialités ou plus : 8 jeux.

(2)dans la limite du nombre de tables utilisées pour la compétition

(3)toutes les finales nationales se jouent sur tapis neufs

Dans le cas de finale regroupée, la dotation fédérale sera discutée au cas par cas avec la commission nationale carambole.

Les clubs organisateurs s'engagent à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.

##### 1.2. Finale nationale organisée à l'extérieur du club

Mise à disposition par la FFB de 4 billards, fourniture des draps Simonis et des billes. Pose des draps à la charge du club organisateur.

Prise en charge de la diffusion en livestream sur Kozoom.



Le club organisateur s'engage à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.

Intitulé	Jeu de billes <sup>(1)</sup>	Draps <sup>(3)</sup>	Dotation fédérale
3B - Masters	oui	4 <sup>(3)</sup>	700 €

### 1.3. Equipes de clubs

Ci-dessous, la participation de la FFB pour chaque finale :

Intitulé	Draps	Jeu de billes <sup>(1)</sup>	Droit d'engagement	Reversement aux finalistes
TOP LIGUE 1 3B TOP LIGUE 2 3B TOP LIGUE JDS	4	4	100 €	2 000 € repartis entre les finalistes et/ou les 4 premiers du championnat (Top Ligue 1 3B)
Division 1 (5Q)	-	2	30 €	<i>Les finalistes reçoivent une dotation forfaitaire de 250 €<sup>(2)</sup>. Est ajoutée une dotation supplémentaire au prorata des droits d'engagement.</i>
Division 2 (5Q)	-	-	30 €	
Fédérale 2 JDS Fédérale 3 3 bandes	-	-	50 €	
Fédérale 3 JDS Fédérale 4 3 bandes	-	-	50 €	
Fédérale 4 JDS Fédérale 5 3 bandes	-	-	50 €	

(1) de la qualité spécifique à chaque mode de jeu

(2) la dotation forfaitaire est garantie à partir de 400 équipes inscrites en début de saison

Le chèque du droit d'engagement est à envoyer à la ligue d'appartenance pour le 5 octobre.

Le secrétariat fédéral envoie à chaque ligue une facture globale récapitulative de tous les droits d'engagement à régler.



Dans les divisions avec un échelon Ligue, celle-ci est autorisée à majorer l'inscription d'un maximum de 50% de la part fédérale dans la mesure où elle reverse au minimum 90% de la somme collectée aux équipes qualifiées pour l'échelon suivant.

Pour les rencontres du championnat et les finales de la TOP LIGUE 1 ET 2 de toutes les spécialités, les clubs organisateurs s'engagent à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.

### **Pour les éliminatoires, qualifications nationales et pour la phase finale**

Les frais de déplacement, les repas et les nuitées engagés par une équipe visiteuse sont pris en charge à part égale par chacune des équipes. Ils sont calculés selon le barème de l'article 2 des dispositions générales.

Les repas de l'équipe qui reçoit sont pris en compte dans la mutualisation de frais.

		Nb Journées	Kms		100=<Kms		Kms	
			A/R<100Kms		A/R<=400Kms		A/R>400Kms	
			Nb Repas	Nb Nuitées	Nb Repas	Nb Nuitées	Nb Repas	Nb Nuitées
3 BANDES	Top Ligue 2 Fédérale 3	1	4	0	4	0	8	4
		2	12	4	12	4	16	8
	Fédérale 4 Fédérale 5	1	3	0	3	0	6	3
		2	9	3	9	3	12	6
JDS	Fédérale 2 Fédérale 3 Fédérale 4	1	3	0	3	0	6	3
		2	9	3	9	3	12	6
5Q	Division 1 Division 2	1	4	0	4	0	8	4
		2	12	4	12	4	16	8

### **1.4. Délégué Fédéral**

Le délégué fédéral est un membre du comité directeur de la FFB, ou nommé par ledit comité et convoqué par le Secrétariat fédéral.

Il représente le président de la FFB et est présent à la cérémonie de clôture des compétitions suivantes :

- Finales nationales individuelles de toutes les spécialités pour les catégories Masters, Dames, Cadets, Juniors et Jeunes
- Finales nationales par équipe de la division D1 (3 bandes, JDS et 5 Quilles)

Le délégué fédéral dispose d'un forfait pour la délégation calculé comme suit :

< à 200 km A/R : 1 repas = 19 € sur justificatifs

> à 201 km A/R : 1 nuit + 2 repas = 88 € sur justificatifs



De plus, il est défrayé de ses frais kilométriques selon les barèmes en vigueur et de ses frais de péage et parking sur justificatif.

Dans les finales nationales de toutes les autres catégories et divisions le rôle du délégué fédéral est rempli par un membre du comité directeur de la ligue du club hôte de la compétition ou nommé par ledit comité et convoqué par le secrétariat de la ligue. Il n'y a pas de défraiement fédéral.

## 2. TOURNOIS NATIONAUX

Pour la phase finale du tournoi, les billards doivent avoir des draps en très bon état (moins d'un mois). L'organisateur reverse les droits d'engagement, l'aide fédérale et sa propre participation aux joueurs, selon le pourcentage ci-dessous :

Classement des joueurs	% par joueur 3-Bandes	% par joueur 47/2 & 1-Bande	% par joueur Cadre 71/2	% par joueuse Dames	% par joueur 5-Quilles Masters	% par joueur 5-Quilles Promotion	% par joueur Artistique
1 <sup>er</sup>	32 %*	32 %*	32 %	43 %	20 %	8 %	32 %
2 <sup>e</sup>	20%*	20%*	20%	25 %	12 %	4 %	20 %
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	12 % par joueur*	12 % par joueur*	12 % par joueur*	16% par joueuse	8 % par joueur	2 % par joueur	12 % par joueur*
5 <sup>e</sup> au 8 <sup>e</sup>	6 % par joueur*	6 % par joueur*	6 % par joueur*	-	4 % par joueur	1 % par joueur	6 % par joueur*
9 <sup>e</sup> au 16 <sup>e</sup>	40 €	30 €	-	-	2 % par joueur	-	-
<b>Droit d'engagement</b>	<b>80 €</b>	<b>40 €</b>	<b>40 €</b>	<b>15 €</b>	<b>30 €</b>		<b>40 €</b>
<b>Dotation fédérale</b>	<b>1 700 €</b>	<b>600 €</b>	<b>400 €</b>	<b>250 €</b> Libre et 3B	<b>450 €</b>		<b>450 €</b>
<b>Participation organisateur</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>	<b>100 €</b>	<b>150 €</b> Libre & 3B	<b>200 €</b>		<b>Pour arriver</b> <b>A 1 240€</b>

*Le coût organisateur est donné à titre minimal, l'organisateur peut choisir de participer davantage.*

*Les 4 premiers reçoivent leurs primes après la proclamation des résultats.*

*\* Le % de répartition des primes s'appliquent sur la totalité de la dotation moins les primes fixes distribuées aux 2<sup>èmes</sup> de poules*

Pour les tournois nationaux de 3 bandes, la FFB attribuera 4 tapis Simonis 330 et 4 jeux de billes Aramtih PRO CUP Prestige.

Les tapis devront être changés 15 jours avant la compétition.

Les clubs organisateurs s'engagent à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.



### **3. COMPETITIONS INTERNATIONALES**

#### **3.1. Demande d'organisation**

La demande d'organisation d'une compétition internationale doit être adressée au secrétariat fédéral (via la ligue d'appartenance du demandeur). Cette demande doit **obligatoirement** être accompagnée du budget prévisionnel de la manifestation. Le Bureau de la FFB décidera, après l'examen du dossier présenté, d'engager ou non les démarches nécessaires auprès des organismes internationaux (UMB et CEB).

#### **3.2. Participation de la FFB aux joueurs sélectionnés par la FFB**

Les frais de séjour et de déplacement sont pris en charge par la FFB dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à chaque championnat international.

#### **3.3. Coupes d'Europe des clubs (JDS/3B/5Q)**

Prise en charge des 2 meilleures équipes qualifiées :

- Droits d'engagement de l'équipe de la CEB : 250 €/équipe
- Participation forfaitaire aux frais de 500 €/équipe si déplacement en Europe
- Participation forfaitaire aux frais de 300 € si déplacement en France
- Pas de participation aux frais pour une équipe hôte de la compétition coupe d'Europe



## V – DISPOSITIONS FINANCIERES SNOOKER

### 1. COMPETITIONS NATIONALES

#### 1.1 Déclaration annuelle des joueurs Snooker Masters

Inscription sur CueScore à chaque tournoi par carte bancaire.

Le droit annuel d'engagement est facturé au club.

Intervenants	Droits annuels d'engagement	Inscription par tournoi
Joueurs Masters	50 €	75 €

#### 1.2 Tournois "Snooker Masters Tour"

L'organisateur et /ou la CNS a (ont) la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Droits d'inscriptions	Classement	Primes de résultat
75 €	1er	700 €
	2ème	400 €
	3ème	250 €
	4ème	150 €
	Meilleur "Century" (break de 100 points ou plus)	100 €

**Dotation fédérale : 700 € par tournoi**

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre/Directeur de jeu	500 € max par tournoi à se répartir entre les 3 arbitres





### **1.3 Tournois nationaux (Mixte / Seniors / Féminines)**

Tous les droits d'engagements sont reversés à la fin du tournoi.

L'organisateur et /ou la CNS a (ont) la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Intervenants	Droits d'engagement	Primes d'engagement
Joueur	40 €	Vainqueur = 40 % Finaliste = 20 % Troisième = 12 % Quatrième = 8 % Quart de finaliste = 5 %

Les pourcentages seront ajustés au plus proche en fonction du nombre de participants et de la dotation complémentaire éventuelle.

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre/Directeur de jeu	500 € max par tournoi à se répartir entre les 2 arbitres

### **1.4 Championnats de France / Coupe de France / Play-Off**

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre/Directeur de jeu	500 € max par tournoi à se répartir entre les arbitres (3 pour le CF / 4 pour la coupe / 2 play off)

#### **Dotation draps et jeux de billes**

Intitulé	Jeu de billes	Draps
Championnat de France masters	4	4
Championnat de France féminines	4	non
Championnat de France seniors	non	non
Championnat de France U16 / U18 / U21	6	6
Play off	4	non

## **2. COMPETITIONS INTERNATIONALES**

Participation de la FFB pour les joueurs sélectionnés par la FFB.

Les frais de séjour et de déplacement sont pris en charge par la FFB suivant les modalités et dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévues pour chaque championnat international.